

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1009>



# Inscription des futurs élèves de 6ème en « classe bilangue »

- Les enseignements -

Date de mise en ligne : jeudi 30 avril 2015

---

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

---



## Pourquoi inscrire son enfant en classe bilangue ?

Dans une classe bilangue, les élèves peuvent apprendre l'allemand et l'anglais, en même temps, en commençant dès la 6<sup>ème</sup>. Au lieu d'avoir quatre heures d'anglais LV1, ils auront trois heures d'anglais et trois heures d'allemand. Ces 2 langues sont enseignées au même niveau de LV1 tout au long de la scolarité au collège et cela se poursuit au lycée.

En 6ème, cela représente 2h de plus à l'emploi du temps, en 5ème, 3h et ensuite le nombre d'heures est le même quelle que soit l'option.

Ce système présente plusieurs avantages :

- 1) Les deux langues étant proches l'une de l'autre sur le plan lexical, leur apprentissage en est facilité.
- 2) En 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> les élèves poursuivent la classe bilangue soit 3 h anglais et 3 h allemand au niveau d'une langue vivante 1

La classe bilangue s'adresse à des élèves qui maîtrisent les apprentissages fondamentaux et fournissent un travail régulier et autonome validés dans le livret de compétences du CM2.

Des élèves en grande difficulté dans le cycle primaire auraient beaucoup de mal à faire face à l'apprentissage de deux langues.

## Comment faire ?

Les parents font la demande et l'élève doit être volontaire et montrer sa motivation pour suivre cette option (document joint). Le directeur de l'école et le maître donneront un avis à l'équipe pédagogique du collège sur ses capacités à suivre cet enseignement et permettre ainsi l'étude du dossier pour valider l'inscription en section bilangue. La réponse sera notifiée après la commission d'étude des dossiers composée d'un professeur d'allemand, d'anglais, de français, le Principal et le Principal Adjoint.

Les demandes devront être adressées au collège DARGENT pour le 18 mai 2015 dernier délai (document au verso à compléter et à transmettre au collège).

L'étude des dossiers se fera la semaine du 20 au 22 mai 2015.

Le résultat de la commission vous sera communiqué par courrier à partir du mardi 26 mai 2015.